



CIVIS MARITIMUS

TOUS CITOYENS DES MERS !

BOURSE RONAN GUILLOU

20 25

• EYES
WIDE •
• OPEN

M2S
Terres
de **culture**



ville de **sète**



ARTICLE 1

PRÉSENTATION ET CONCEPT

Le programme CIVIS MARITIMUS, développé par l'association Eyes Wide Open, propose d'explorer la relation de l'Homme à la Mer pour redonner un sens commun à nos cultures et bousculer les enjeux essentiels face à l'océan.

En 2025, avec le soutien de la ville de Sète et M28 terres de culture, une bourse de création photographique sera proposée aux photographes européen·nes professionnel·les et de la rive Sud de la Méditerranée.

ARTICLE 2

LES OBJECTIFS

CIVIS MARITIMUS invite artistes et chercheur·euses à penser la relation de l'Homme à la Mer, deux éléments d'une biodiversité et d'un patrimoine communs : les protéger c'est renouer avec notre propre nature et nous préserver tous ! Toutes les actions portées par le programme visent à :

- Déplacer le regard à partir d'un héritage maritime déterminant : 70% de la planète ce n'est pas rien !
- Promouvoir les enjeux de la mer dans l'avenir de l'homme : vers la citoyenneté de la Mer

BOURSES RONAN GUILLOU #3 : L'HOMME ET LE MONDE MARIN AUTOUR DU TERRITOIRE DE SÈTE, DE L'ÉTANG DE THAU ET DU GOLFE DU LION

En hommage au photographe originaire de Roscoff, humaniste et passionné par le monde marin, disparu en 2022, CIVIS MARITIMUS a choisi d'intituler ces bourses de création pour les photographes Bourse Ronan Guillou.

À partir d'un même territoire - la région Occitanie - CIVIS MARITIMUS invite pour sa troisième édition un photographe européen·ne et/ou de la rive sud de la Méditerranée, à produire un projet photographique engagé sur des questions de société, culturelles, écologiques et/ou patrimoine mettant en lien l'humain et le monde marin.

Une bourse de création sera allouée à un photographe européen·nes ou originaires des rives de la Méditerranée, avec l'enjeu de réaliser un projet photographique centré sur la relation de l'homme au monde marin, autour d'un même territoire, Sète, l'Étang de Thau et le Golfe du Lion.

Le projet devra explorer les enjeux de notre avenir en synergie avec la mer et/ou défendre une vision progressiste – ou militante – pour éveiller radicalement les consciences. Il pourra aborder des questions touchant par exemple à l'écologie, à l'activité humaine, à la notion d'héritage, aux enjeux économiques et géopolitiques ou bien encore à la relation du territoire avec d'autres zones du bassin méditerranéen. Il doit faire référence au territoire de l'Occitanie dans leur approche (thématique, géographique ou symbolique), sans pour autant être contraint de couvrir tout le territoire.

Les candidatures mettant en avant une démarche éco-responsable, tant dans les sujets abordés, dans les techniques de production de leurs photographies, que dans les modalités de restitutions imaginées, seront appréciées.

ARTICLE 3

ACCOMPAGNEMENT ET RESTITUTION

Un·une candidat·e photographe sera retenu·e par à un jury composé des organisateur·ices du programme CIVIS MARITIMUS et d'expert·es de la photographie.

Le·la photographe boursier·e bénéficiera d'une dotation de 4 000 € (comprenant 3000€ de rémunération et 1000€ de per diem) pour mener à bien son projet. A l'issue de la résidence, il ou elle s'engage à délivrer aux organisateur·ices une sélection d'au moins 25 photographies composant le projet, accompagnées de légendes, d'un texte de présentation – tous autres éléments susceptibles de compléter la prestation du projet seront bienvenus (croquis préparatoire, carnet de note ou d'esquisses, autres supports multimédia ou sonores, etc). Le·la photographe boursier·e cèdent aux organisateur·ices leurs droits d'auteur·ice jusqu'au 31 décembre 2026 sur la sélection des 25 images pour les utilisations qui pourraient en être faites dans le cadre exclusif du programme CIVIS MARITIMUS : exposition, édition, internet et réseaux sociaux.

Le·la photographe boursier·e aura une période de deux mois pour réaliser son projet pour une restitution partielle prévue en Septembre 2025. Il·elle aura l'obligation d'être présent·e à Sète le 5 mai 2025 (date à confirmer) pour assister à l'annonce publique. Il ou elle bénéficiera d'un logement à Sète pendant la période du 5 mai au 5 juillet 2025.

CALENDRIER

Appel à candidature : du 13 janvier au 16 mars 2025

Jury : mars 2025

Annnonce du lauréat : début mai 2025 (le lauréat sera contacté en amont)

Hébergement à Sète : 5 mai au 5 juillet 2025

Restitution partielle : septembre 2025

Le programme CIVIS MARITIMUS prendra en charge les frais suivants, en plus de la dotation de 4 000 € offerte au photographe boursier·e :

- Transport aller et retour pour Sète entre le 5 mai et le 5 juillet 2025
- Hébergement à Sète entre le 5 mai et le 5 juillet 2025

Tous les autres frais engagés lors de la réalisation du projet de création soutenu seront à la charge du photographe boursier·e.

ARTICLE 4 ÉLIGIBILITÉ DES CANDIDATS

Cet appel est ouvert aux candidat·es photographes européen·nes ou originaires d'un un pays riverain de la Méditerranée.

Il n'y a pas de limite d'âge et les photographes candidat·es peuvent être indépendant·es ou représenté·es en agence, collectif et galerie. Les duos de photographes ne peuvent pas participer.

Les candidatures mettant en avant une démarche éco-responsable et expérimentale, tant dans les sujets abordés, dans les techniques de production de leurs photographies que dans les modalités de restitution imaginées, seront regardées avec attention. Le programme est ouvert à toutes les formes de création photographiques, en privilégiant les démarches documentaires, post-documentaires et plasticiennes originales.

ARTICLE 5 MODALITÉS DE CANDIDATURES

Dossier de candidature à envoyer VIA UN LIEN WETRANSFER UNIQUE (inférieur à 50 MB) au plus tard le 16 mars 2025 et comprenant :

- Une note détaillée de présentation du sujet proposé pour la Bourse Ronan Guillou 2025 (l'Homme et le monde marin, territoire de Sète, étang de Thau et le Golfe du Lion)
- Une biographie et un CV récents
- Un dossier artistique présentant les principaux projets du candidat·e
- Le formulaire de candidature complété ([accessible ici](#)).
- L'appel à candidature et le règlement complété, signé et joint au reste de la candidature

Les candidatures doivent être envoyées via wetransfer avec comme objet « NOM_PRENOM_BOURSERONANGUILLOU2025 » et en nommant le FICHIER « NOM_PRENOM_ NOM DU PROJET.pdf » à l'adresse suivante : info@theeyeswideopen.eu

ARTICLE 6

RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS

En cas de nécessité ou de force majeure, pour des raisons allant toujours dans l'intérêt du programme CIVIS MARITIMUS et de ses participant·es, les organisateur·ices du programme se réservent le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler les Bourses. Leur responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

La participation à la Bourse Ronan Guillou 2025 implique l'acceptation du présent règlement par les participant·es. Son non-respect pourrait entraîner l'annulation de la candidature.

Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par les organisateur·ices, souverain·es dans leur décision, dans l'esprit qui a prévalu à la conception du programme de Bourse Ronan Guillou 2025. Seul le droit français est applicable au présent règlement.